



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité régionale de comté de Thérèse-de-Blainville

MRC DE THÉRÈSE-DE BLAINVILLE ASSEMBLÉE STATUTAIRE DU 13 JUIN 2018

À l'assemblée statutaire du conseil de la MRC de Thérèse-De Blainville, le mercredi 13 juin 2018 à 15h30, sont présents les représentants de chacune des municipalités suivantes:

Madame Marlene Cordato, mairesse	Ville de Boisbriand
Monsieur Gilles Blanchette, maire	Ville de Bois-des-Filion
Monsieur Jean Comtois, maire	Ville de Lorraine
Monsieur Éric Westram, maire	Ville de Rosemère
Madame Julie Boivin, mairesse-suppléante	Ville de Sainte-Anne-des-Plaines
Madame Sylvie Surprenant, mairesse	Ville de Sainte-Thérèse

formant quorum sous la présidence de monsieur le préfet Richard Perreault, maire de la Ville de Blainville.

Est également présent :

Monsieur Kamal El-Batal, directeur général
et secrétaire-trésorier MRC de Thérèse-De Blainville

2018-06-98

OBJET : Ouverture et suspension de l'assemblée

Il est proposé par Madame Sylvie Surprenant
Mairesse de Ville de Sainte-Thérèse
appuyé par Madame Marlene Cordato
Mairesse de Ville de Boisbriand

QUE l'assemblée statutaire du mercredi 13 juin 2018 soit et est ouverte et suspendue, afin de permettre aux membres du conseil de terminer l'agenda du comité plénier.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2018-06-99

OBJET : Période de questions

Aucune question n'est posée aux membres du conseil par le public.

2018-06-100

OBJET : Adoption – Ordre du jour

Il est proposé par Monsieur Jean Comtois
Maire de Ville de Lorraine
appuyé par Monsieur Éric Westram
Maire de Ville de Rosemère

D'ADOPTER l'ordre du jour de la présente séance, tel que modifié par le report du point 5.2, à une date ultérieure, conformément à l'article 148.1 du *Code municipal du Québec* (RLRQ, c. C-27.1) :

1. OUVERTURE ET SUSPENSION DE L'ASSEMBLÉE
2. PÉRIODE DE QUESTIONS
3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
4. APPROBATION ET SUIVI DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 9 MAI 2018
5. AMÉNAGEMENT, GESTION DES COURS D'EAU, ENVIRONNEMENT ET RÉNOVATION DOMICILIAIRE
 - 5.1 RÉSOLUTION – Demandes d'émission de certificats de conformité



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité régionale de comté de Thérèse-de-Blainville

- i. Ville de Blainville : #1418-117, #1418-119, #1423-19 et #1423-20
- ii. Ville de Boisbriand : #RV-1441-062
- iii. Ville de Bois-des-Filion : #7201 et #7401
- iii. Ville de Rosemère : #801-32
- iv. Ville de Sainte-Anne-des-Plaines : #697-15
- 5.2 **Résolution** – Dossier Trans-Nord – Prise d'eau – Principe de précaution
- 6. **DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DE LA MRC**
 - 6.1 **Résolution** – Fonds entreprise d'économie sociale et de développement durable – Attributions des subventions
 - 6.2 **Résolution** – Intégration à l'emploi des immigrants – Demande d'aide financière
 - 6.3 **Résolution** – Caractérisation cartographie d'entreprises de production de biens – Accessibilité au serveur Linki-Solution
- 7. **GESTION ADMINISTRATIVE, FINANCIÈRE ET DU PERSONNEL**
 - 7.1. **Dépôt** - Liste de la correspondance au 13 juin 2018
 - 7.2. **Dépôt** – Rapport d'activités du directeur général – mois de mai 2018
 - 7.3. **Résolution** – Adoption des comptes payés et à payer du 10 mai au 13 juin 2018
 - 7.4. **Résolution** – Reddition de comptes du FDT 2017-2018
 - 7.5. **Résolution** – Projet de valorisation du français par la culture – Annulation
 - 7.6. **Dépôt** – Caractérisation cartographie d'entreprises de production de biens - Rapport
- 8. **DOSSIERS RÉGIONAUX ET MÉTROPOLITAINS**
 - 8.1 **Résolution** – Escouade des fermiers en ville – Demande de subvention – Action PDZA
 - 8.2 **Résolution** – Appui à la déclaration finale du Forum sur la Mobilité et le transport collectif
 - 8.3 **Résolution** – Étude d'opportunité menant à la mise en commun des services d'évaluation pour les villes de la MRC de Thérèse-De Blainville
- 9. **SÉCURITÉ INCENDIE/SÉCURITÉ CIVILE**
 - 9.1 **Résolution** – Plan d'intervention de sécurité routière en milieu municipal
- 10. **GOUVERNANCE - MRC**
- 11. **DEMANDE D'APPUI**
- 12. **LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2018-06-101

OBJET : Adoption et suivi – Procès-verbal de la séance ordinaire du 9 mai 2018

Il est proposé par Madame Sylvie Surprenant
Mairesse de Ville de Sainte-Thérèse
appuyé par Monsieur Gilles Blanchette
Maire de Ville de Bois-des-Filion

QUE l'adoption du procès-verbal de la séance du conseil tenue le 9 mai 2018 soit et est adopté tel que rédigé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité régionale de comté de Thérèse-de-Blainville

N° de résolution
ou annotation

2018-06-102

OBJET : Avis de conformité
Amendements à la réglementation d'urbanisme des municipalités de
Blainville, Boisbriand, Bois-des-Filion, Rosemère et Sainte-Anne-des-
Plaines

ATTENDU QUE les municipalités de Blainville, Boisbriand, Bois-des-Filion, Rosemère et Sainte-Anne-des-Plaines ont présenté des demandes d'amendements à leur réglementation d'urbanisme, soit les règlements : Blainville : #1418-117, #1418-119, #1423-19 et #1423-20, Boisbriand : #RV-1441-062, Bois-des-Filion : #7201 et #7401, Rosemère : #801-32 et Sainte-Anne-des-Plaines : #697-15 pour approbation par la MRC de Thérèse-De Blainville;

ATTENDU QU'en vertu de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (RLRQ, c. A-19.1), la MRC doit, dans les 120 jours de la transmission des règlements et résolutions, examiner et vérifier la conformité de ces derniers aux dispositions de son Schéma d'aménagement et de développement ainsi que de son Document complémentaire;

ATTENDU QUE les modifications apportées par les présents règlements sont les suivants :

**Blainville
#1418-117**

Zonage : Règlement modifiant le Règlement 1418 de zonage afin de :

- **Agrandir** la zone C-652 à même une partie de la zone H-633, pour y permettre l'agrandissement d'un bâtiment commercial existant;
- **Agrandir** la zone C-652 à même une partie de la zone H-633, le tout tel que montré à l'Annexe A joint au présent règlement pour en faire partie intégrante;
- **Remplacer** au Tableau des spécifications applicables à la zone C-652, de la disposition spéciale applicable à la « Zone tampon » par le texte suivant : Dans la marge arrière, une zone tampon d'une profondeur minimale de 7,5 m est requise comme zone de transition entre la zone Commerce et une zone Habitation ».

**Blainville
#1418-119**

Zonage : Règlement modifiant le Règlement 1418 de zonage afin de :

- **Permettre** de façon spécifique, à l'intérieur de la zone I-173, les sous-classes d'usages « C2-02 Services professionnels, techniques ou d'affaires » et « C9-04 Vente en gros », et l'usage « C2-03-15 École de formation, à l'exception d'un usage identifié dans le groupe communautaire (P) »;
- **Remplacer**, à son Annexe B, du Tableau des spécifications applicables à la zone I-173, par celui joint au présent règlement comme Annexe A pour en faire partie intégrante.

**Blainville
#1423-19**

P.I.I.A : Règlement modifiant le Règlement sur les Plans d'implantation et d'intégration architecturale #1423 et ses amendements afin de :

- **Ajouter** des critères d'évaluation relatifs à l'architecture, à l'implantation, aux clôtures et à l'aménagement paysager dans les



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité régionale de comté de Thérèse-de-Blainville

zones I-575, I-576 et I-569 et à assujettir les zones I-576 et I-569 aux objectifs et critères applicables à l'affichage.

Blainville #1423-20

P.I.I.A : Règlement modifiant le Règlement sur les Plans d'implantation et d'intégration architecturale #1423 et ses amendements afin de :

- **Assujettir** la zone C-157 à des règles relatives à la production de tels plans et à leur approbation par le conseil.

Boisbriand #RV-1441-062

Zonage : Règlement modifiant le Règlement de zonage #RV-1441 afin de :

- **Modifier** diverses dispositions ayant trait à l'architecture des bâtiments.

Bois-des-Filion #7201

Zonage : Règlement modifiant le Règlement de zonage #7200 et ses amendements afin de :

- **Agrandir** la zone M-02 à même la zone H-12 et de modifier certaines dispositions applicables aux zones M-02 et M-05.

Bois-des-Filion #7401

Construction : Règlement modifiant le Règlement de Construction #7400 et ses amendements afin de :

- **Ajouter** des dispositions relatives aux fondations.

Rosemère #801-32

Zonage : Règlement modifiant le Règlement de zonage #801 et ses amendements afin de :

- **Modifier** le plan de zonage en créant une zone résidentielle H-158 et une zone publique P-159 au détriment de la zone P-114 et modifier le règlement de zonage pour créer les normes applicables aux nouvelles zones.

Sainte-Anne-des-Plaines #697-15

PIIA : Règlement modifiant le Règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) #697 et ses amendements, applicables aux secteurs de la montée Gagnon, afin de :

- **Remplacer** l'annexe « C » par une nouvelle annexe « C » de manière à agrandir le secteur visé.

Il est proposé par Monsieur Jean Comtois
Maire de Ville de Lorraine
appuyé par Madame Sylvie Surprenant
Mairesse de Ville de Sainte-Thérèse

QUE les amendements à la réglementation d'urbanisme des municipalités de Blainville, Boisbriand, Bois-des-Filion, Rosemère et Sainte-Anne-des-Plaines soit les règlements : Blainville : #1418-117, #1418-119, #1423-19 et #1423-20, Boisbriand : #RV1441-062, Bois-des-Filion : #7201 et #7401, Rosemère : #801-32 et Sainte-Anne-des-Plaines : #697-15 soient et sont réputés conformes aux dispositions du Schéma d'aménagement et de développement de la MRC de Thérèse-De Blainville ainsi que de son Document complémentaire;



**Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité
régionale de comté de Thérèse-de-Blainville**

N° de résolution
ou annotation

QUE le directeur général et secrétaire-trésorier soit et est autorisé à émettre un certificat de conformité à l'égard de ces règlements.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2018-06-103

OBJET : Dossier Trans-Nord – Prise d'eau – Principe de précaution

Ce point est reporté à une séance ultérieure.

2018-06-104

OBJET : Fonds entreprise d'économie sociale et de développement durable – Attributions des subventions

ATTENDU le Fonds de développement du territoire (FDT) conclut par le MAMOT et la MRC de Thérèse-De Blainville;

ATTENDU l'article 4 de ladite entente relative stipulant que la MRC doit, dans ses priorités d'intervention, inclure l'économie sociale;

ATTENDU la Politique de soutien aux entreprises incluant celles de l'économie sociale de la MRC de Thérèse-De Blainville qui est en vigueur et en ligne depuis l'hiver 2016;

ATTENDU les recommandations des membres du comité relatif au FESDD à savoir :

Nom du promoteur	Descriptif du projet	Montant recommandé
Café de la maison	Démarrage officiel du service traiteur pour de petite quantité de boîtes à lunch, création d'un poste de cuisinier à temps partiel et consolidation des finances de l'entreprise.	11 000\$
Moisson Laurentides	Frais d'accompagnement de services professionnels pour le montage des documents nécessaires au dossier de réalisation de l'ensemble du projet pour la construction d'un nouveau bâtiment	4 700\$
Recyc-dons	Mettre à jour et consolider ses acquis pour faire face à l'avenir (achat d'équipement pour la mission et pour l'administration, achat de logiciel informatique, formation, etc.). Projection d'avoir 16 employés d'ici 2021.	17 900\$
Resto Pop	Marché Pop, création d'une épicerie communautaire offrant des fruits, légumes, aliments protéinés et denrées complémentaires pour constituer un panier d'épicerie complet tout au long de l'année et à prix économique. Création d'un emploi.	16 400\$
TVBL	Achat de caméras HD	10 000\$
TOTAL		60 000\$


ATTENDU les prévisions budgétaires de 2018;



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité régionale de comté de Thérèse-de-Blainville.

Il est proposé par Madame Sylvie Surprenant
Mairesse de Ville de Sainte-Thérèse
appuyé par Madame Julie Boivin
Mairesse-suppléante de Ville de Sainte-Anne-des-Plaines

QUE le conseil de la MRC autorise le directeur général et secrétaire-trésorier,  Kamal El-Batal, d'allouer les montants aux entreprises d'économie sociale tel que décrit et recommandé par le comité relatif au Fonds d'économie sociale et de développement durable;

Nom du promoteur	Descriptif du projet	Montant recommandé
Café de la maison	Démarrage officiel du service traiteur pour de petite quantité de boîtes à lunch, création d'un poste de cuisinier à temps partiel et consolidation des finances de l'entreprise.	11 000\$
Moisson Laurentides	Frais d'accompagnement de services professionnels pour le montage des documents nécessaires au dossier de réalisation de l'ensemble du projet pour la construction d'un nouveau bâtiment	4 700\$
Recyc-dons	Mettre à jour et consolider ses acquis pour faire face à l'avenir (achat d'équipement pour la mission et pour l'administration, achat de logiciel informatique, formation, etc.). Projection d'avoir 16 employés d'ici 2021.	17 900\$
Resto Pop	Marché Pop, création d'une épicerie communautaire offrant des fruits, légumes, aliments protéinés et denrées complémentaires pour constituer un panier d'épicerie complet tout au long de l'année et à prix économique. Création d'un emploi.	16 400\$
TVBL	Achat de caméras HD	10 000\$
	TOTAL	60 000\$

QUE le conseil autorise le directeur général et secrétaire-trésorier à signer pour et au nom de la MRC tout document relatif à ce soutien financier.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2018-06-105

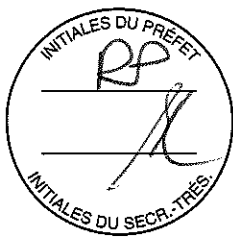
OBJET : Intégration à l'emploi des immigrants – Demande d'aide financière

ATTENDU les orientations de la MRC en matière de développement économique et entrepreneuriat;

ATTENDU les besoins croissants en main-d'œuvre spécialisée dans la MRC de Thérèse-De Blainville;

ATTENDU la pertinence du projet « Intégration à l'emploi des immigrants » par ses objectifs recherchés et ses parties prenantes;

ATTENDU les prévisions budgétaires de 2018;



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité régionale de comté de Thérèse-de-Blainville

Il est proposé par Madame Julie Boivin
Mairesse-suppléante de Ville de Sainte-Anne-des-Plaines
appuyé par Monsieur Gilles Blanchette
Maire de Ville de Bois-des-Filion

QUE le conseil de la MRC autorise le directeur général et secrétaire-trésorier, ■ Kamal El-Batal, d'allouer le montant de 12 500 \$ dans le cadre du projet partenariat intitulé « Intégration à l'emploi des immigrants » et que cette allocation demeure conditionnelle aux versements des montants respectifs promis par Emploi-Québec et le MIDI;

QUE le directeur général est autorisé de signer pour et en nom de la MRC tout document pertinent en rapport avec ledit projet;

QU'un état de suivi et/ou de résultats soit présenté aux membres du conseil lors du lac à l'épaule de 2018.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2018-06-106

OBJET : Caractérisation cartographie d'entreprises de production de biens –
Accessibilité au serveur Linki-Solution

ATTENDU les orientations de la MRC en matière de développement économique et entrepreneurial;

ATTENDU les résultats de l'étude visant à produire une cartographie des entreprises manufacturières de la MRC;

ATTENDU qu'après le dépôt du rapport final, la MRC doit être en mesure d'avoir accès à des solutions accessibles sur le serveur de MCD inc. pour, entre autres, la mise à jour des données économiques, l'accès à la cartographie en ligne et la réalisation de filtres sur la cartographie;

ATTENDU QUE cette accessibilité permet d'effectuer des filtres sur toutes les futures classes de produits et identifier les balances commerciales d'un produit, ou filtrer toutes les classes de produits ayant un avantage comparatif;

ATTENDU le projet d'entente et l'offre de services proposés par la firme MCD inc. et dont le coût annuel est établi à 4 718,57 \$ incluant les taxes;

ATTENDU les prévisions budgétaires de 2018;

Il est proposé par Madame Marlene Cordato
Mairesse de Ville de Boisbriand
appuyé par Madame Sylvie Surprenant
Mairesse de Ville de Sainte-Thérèse

QUE le conseil de la MRC autorise le directeur général et secrétaire-trésorier, ■ Kamal El-Batal, de signer pour et en nom de la MRC l'entente de services proposée par la firme MCD inc. et d'allouer le montant de 4 718,57 \$ incluant les taxes dans ce processus.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



**Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité
régionale de comté de Thérèse-de-Blainville**

N° de résolution
ou annotation

2018-06-107

OBJET : Dépôt de la liste de la correspondance au 13 juin 2018

La liste de la correspondance «MRC de Thérèse-De Blainville - Séance du 13 juin » est déposée aux membres du conseil et versée aux archives de la MRC de Thérèse-De Blainville.

2018-06-108

OBJET : Dépôt du rapport d'activités du directeur général – Mois de mai 2018

Le directeur général et secrétaire-trésorier dépose, pour information aux membres du conseil, son rapport d'activités pour le mois de mai 2018.

2018-06-109

Adoption des comptes payés et à payer du 10 mai au 13 juin 2018

Il est proposé par Madame Marlene Cordato
Mairesse de Ville de Boisbriand
appuyé par Monsieur Jean Comtois
Maire de Ville de Lorraine

QUE les comptes payés et à payer, acceptés par les membres du conseil pour la période du 10 mai au 13 juin 2018 inclusivement, répartis comme suit : 87 070,67 \$ payés 137 722,75 \$ à payer pour un grand total de 224 793,42 \$ soient et sont approuvés.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2018-06-110

OBJET: Reddition de comptes du FDT 2017-2018

ATTENDU l'entente relative au Fonds de développement du territoire (FDT) par la MRC de Thérèse-De Blainville et le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT) en juillet 2015;

ATTENDU QUE les articles 20 et 22 de ladite entente stipulent qu'au plus tard, le 30 juin 2018, la MRC doit compléter le formulaire relatif à la reddition de comptes, produit et adopte son rapport d'activités conformément aux exigences de l'Annexe A, et ce, en vue d'informer sa population sur les actions du FDT pour l'exercice 2017-2018;

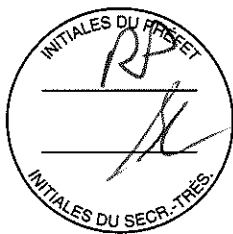
ATTENDU QUE ledit rapport couvre la période du 1^{er} avril 2017 au 31 mars 2018;

ATTENDU QUE la MRC doit déposer le rapport d'activités prévu à l'article 20 de ladite entente, ainsi que sa mise à jour, sur son site Web et le transmettre au ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire, à titre informatif;

ATTENDU QUE l'ensemble des dépenses figurant dans le rapport d'activités 2017-2018 sont conformes aux exigences de l'annexe B de l'entente relative au FDT;

ATTENDU les explications des tenants et aboutissants du rapport FDT 2017-2018 fournies par le directeur général;

Il est proposé par Madame Julie Boivin
Mairesse-suppléante de Ville de Sainte-Anne-des-Plaines
appuyé par Madame Sylvie Surprenant
Mairesse de Ville de Sainte-Thérèse



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité régionale de comté de Thérèse-de-Blainville

QUE le conseil de la MRC accepte le dépôt du rapport d'activités relatif à la reddition de comptes du FDT pour l'exercice 2017-2018;

QUE le conseil mandate le directeur général, ■ Kamal El-Batal, de le transmettre par voie électronique au ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire, à titre informatif;

QUE le conseil autorise le directeur général, ■ Kamal El-Batal, de procéder à la mise à jour du rapport d'activités du FDT au niveau du site Web de la MRC.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2018-06-111

OBJET : **Projet de valorisation du français par la culture – Annulation**

ATTENDU QUE le projet de valorisation du français par la culture est le fruit d'une entente 2017-2018 entre la MRC de Thérèse-De Blainville et le ministère de la Culture et des Communications du Québec ;

ATTENDU QUE la réalisation dudit projet a été confiée au Petit Théâtre du Nord (Résolution 2017-04-93);

ATTENDU la difficulté de recruter des participants immigrants se qualifiant pour le projet et que la réalité de l'immigration dans la MRC est différente de celle des MRC limitrophes, de Montréal ou de Laval;

ATTENDU l'avis favorable des membres de la Table action culture de mettre fin au projet de valorisation du français par la culture et par ricochet, à l'entente établie entre la MRC et le MCCQ;

Il est proposé par Monsieur Éric Westram
 Maire de Ville de Rosemère
 appuyé par Madame Sylvie Surprenant
 Mairesse de Ville de Sainte-Thérèse

QUE le conseil de la MRC autorise le directeur général et secrétaire-trésorier, ■ Kamal El-Batal, de mettre fin au projet de valorisation du français par la culture ainsi qu'à l'entente établie entre la MRC et le MCCQ pour ce projet.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2018-06-112

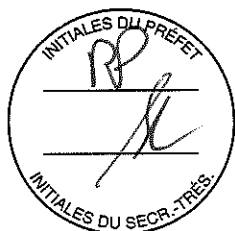
OBJET : **Caractérisation cartographie d'entreprises de production de biens – Rapport**

Le directeur général et secrétaire-trésorier dépose et explique, pour information aux membres du conseil, le rapport sur la caractérisation cartographie d'entreprises de production de biens.

2018-06-113

OBJET : **Escouade des fermiers en ville – Demande de subvention – Action PDZA**

ATTENDU les actions du Plan de développement de la zone agricole (PDZA) de la MRC de Thérèse-De Blainville, dont l'action 4 de l'enjeu 2: *faire connaître le rôle de l'agriculture aux citoyens et aux entrepreneurs de la MRC*;



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité régionale de comté de Thérèse-de-Blainville

ATTENDU QUE le projet s'intitulant "Escouade des fermiers" s'inscrit dans cette action;

ATTENDU la recommandation favorable du comité de mise en œuvre du PDZA;

Il est proposé par Madame Julie Boivin
Mairesse-suppléante de Ville de Sainte-Anne-des-Plaines

appuyé par Madame Marlene Cordato
Mairesse de Ville de Boisbriand

QUE le conseil autorise le directeur général, ■ Kamal El-Batal, d'allouer la somme de 2 755 \$ à la Ville de Sainte-Anne-des-Plaines pour la réalisation de ce projet pilote.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2018-06-114

OBJET : Appui à la déclaration finale du Forum sur la Mobilité et le transport collectif

ATTENDU QUE près de 80% de nos citoyens estiment que la congestion routière s'est aggravée au cours des cinq dernières années et qu'elle affecte leur qualité de vie;

ATTENDU QUE les retards liés à la congestion routière sur l'ensemble des corridors analysés ont augmenté de 46 % depuis 2014 et sont susceptibles d'augmenter d'un autre 37 % d'ici 2021;

ATTENDU QUE le coût de la congestion pour les régions où sont situées nos 19 villes se chiffre, pour 2018, à 1,3 milliard de dollars ; soit un accroissement de 120% en 10 ans;

ATTENDU QUE la croissance du coût de la congestion est supérieure à la croissance du PIB du Québec;

ATTENDU QUE 88% des gens d'affaires issus des villes du Regroupement déclarent que la congestion s'est aggravée dans les dernières années et qu'elle a un impact négatif sur leurs affaires;

ATTENDU QUE cet impact négatif se répercute sur leurs coûts, leur chiffre d'affaires et sur leur capacité à recruter de la main-d'œuvre;

ATTENDU QUE le smog urbain est le polluant ayant la plus forte répercussion sur la santé publique, avec des coûts estimés à 36 milliards de dollars en 2015, pour l'ensemble du Canada, selon l'Institut international du développement durable;

ATTENDU QUE les 19 villes membres du Regroupement connaîtront une croissance démographique et économique importante dans les années à venir;

ATTENDU QUE ces mêmes villes connaissent la plus forte hausse de la part modale du transport collectif;

ATTENDU QUE la construction du Réseau Express Métropolitain (REM) entraînera des perturbations importantes et qu'il est nécessaire de mettre rapidement en place des solutions afin d'éviter un accroissement de la congestion et un recul de l'utilisation du transport collectif;

ATTENDU QUE les demandes des villes du Regroupement servent l'intérêt supérieur des Lavallois;



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité régionale de comté de Thérèse-de-Blainville

Il est proposé par Madame Marlene Cordato
Mairesse de Ville de Boisbriand
appuyé par Monsieur Jean Comtois
Maire de Ville de Lorraine

QU'il soit résolu que le Conseil de la MRC de Thérèse-De Blainville appuie les revendications des 19 maires du Regroupement, soit :

- La mise en place d'un réseau de voies réservées en site propre sur les autoroutes 13, 15, 19 et 25 et sur certains tronçons des autoroutes 640 et 440;
- Ces voies réservées se rabattront vers les modes de transport lourd de Laval via notamment des voies réservées devant être mises en place à Laval sur l'axe des Laurentides et de la Concorde/Notre-Dame;
- L'ajout d'un mode de transport lourd dans le secteur densément peuplé de Chomedey à Laval, que ce soit par l'ajout de stations de métro ou un prolongement du REM;
- Compléter l'autoroute 19 jusqu'à la 640 et l'autoroute 13 jusqu'à l'autoroute 50 avec des aménagements pour le transport collectif;
- La mise sur pied d'un bureau de projet d'ici le 1er septembre 2018 pour la réalisation du réseau de transport collectif intégré Laval - Basses-Laurentides.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2018-06-115

OBJET : Étude d'opportunité menant à la mise en commun des services d'évaluation pour les villes de la MRC de Thérèse-De Blainville

ATTENDU le Programme d'aide financière pour la mise en commun d'équipements, d'infrastructures, de services ou d'activités en milieu municipal, à réaliser une étude d'opportunité menant à la mise en commun des services d'évaluation;

ATTENDU QUE les villes de la MRC de Thérèse-De Blainville souhaitent réaliser une étude d'opportunité menant à la mise en commun des services d'évaluation;

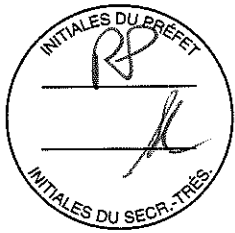
ATTENDU la résolution de la MRC numéro 2018-01-15 fixant sa contribution dans le cadre de ce processus.

ATTENDU QUE la Ville de Bois-des-Filion a préparé un protocole d'entente établissant le financement de l'étude d'opportunité et l'engagement des villes participantes;

Il est proposé par Monsieur Jean Comtois
Maire de Ville de Lorraine
appuyé par Madame Marlene Cordato
Mairesse de Ville de Boisbriand

QUE le conseil de la MRC de Thérèse-De Blainville approuve le protocole d'entente et autorise le préfet, monsieur Richard Perreault, et le directeur général et secrétaire-trésorier, ■ Kamal El-Batal, de signer pour et en nom de la MRC le protocole d'entente relatif à la réalisation d'une étude d'opportunité menant à la mise en commun des services d'évaluation.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



**Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité
régionale de comté de Thérèse-de-Blainville**

N° de résolution
ou annotation

2018-06-116

OBJET : Plan d'intervention de sécurité routière en milieu municipal

ATTENDU QUE le conseil de la MRC de Thérèse-De Blainville a pris connaissance des modalités d'application du programme d'aide financière Plan d'intervention de sécurité routière en milieu municipal;

ATTENDU QUE la MRC de Thérèse-De Blainville désire présenter une demande d'aide financière au ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports pour l'élaboration d'un plan d'intervention de sécurité routière en milieu municipal.

Il est proposé par Madame Sylvie Surprenant
Mairesse de Ville de Sainte-Thérèse
appuyé par Monsieur Éric Westram
Maire de Ville de Rosemère

QUE le conseil de la MRC de Thérèse-De Blainville autorise la présentation d'une demande d'aide financière et confirme son engagement à réaliser les travaux selon les modalités établies dans le cadre du programme.

QUE le conseil de la MRC de Thérèse-De Blainville mandate la Régie intermunicipale de police Thérèse de Blainville (RRITB) de présenter une demande d'aide financière au ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports pour l'élaboration d'un plan d'intervention de sécurité routière en milieu municipal.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2018-06-117

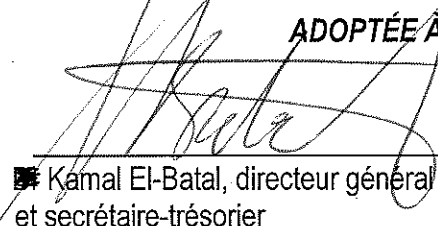
OBJET : Levée de l'assemblée

Il est proposé par Monsieur Gilles Blanchette
Maire de Ville de Bois-des-Filion
appuyé par Monsieur Jean Comtois
Maire de Ville de Lorraine

DE lever la présente réunion à 16 h


Richard Perreault, Préfet

13 juin 2018


Kamal El-Batal, directeur général
et secrétaire-trésorier

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Certificat de disponibilité de fonds :

Je, soussigné ■ Kamal El-Batal, directeur général et secrétaire-trésorier, certifie par la présente que la MRC de Thérèse-De Blainville dispose des crédits suffisants pour défrayer le coût des dépenses décrétées aux termes des résolutions 2018-06-98 à 2018-06-117 lesquelles ont été adoptées à l'assemblée tenue le 13 juin 2018.




**Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité
régionale de comté de Thérèse-de-Blainville**

N° de résolution
ou annotation

Émis le 13 juin 2018 conformément aux dispositions de l'article 961 du *Code municipal du Québec* (RLRQ, ch. C-27.1).

Le procès-verbal est sujet à l'approbation du Conseil lors de la prochaine séance.


■ Kamal El-Batal,
Directeur général et secrétaire-trésorier